

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

AVIS PUBLIC

RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À toutes les personnes intéressées par la demande de dérogation mineure relative aux immeubles sis aux adresses suivantes :

- 290, 34^e Avenue;
- 1456, rue Principale.

Avis est par la présente donné par le soussigné, Jean-François Messier, secrétaire-trésorier et directeur général de la Municipalité, que les membres du conseil municipal statueront sur la demande ainsi présentée lors de la séance ordinaire qui se tiendra le :

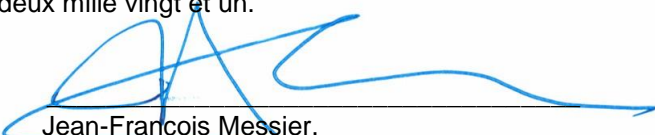
Mardi 16 mars 2021 à 20 h, au 1250, rue Principale (salle du conseil)

- Identification du site concerné :
Lot numéro : 1 686 465
Zone : 204Hb
Adresse civique : 290, 34^e Avenue
Demande C2021.02.4.1 : Règlement de lotissement numéro 530, Tableau 1;
Règlement de zonage numéro 529, article 4.2, tableau 1 et article 11.2.
Nature et objets : Autoriser la réduction :
 - De la largeur du terrain à 26 mètres au lieu de 30 mètres;
 - De la largeur de la façade du bâtiment à 12.1 mètres au lieu de 13.75 mètres;
 - De l'espace gazonnée entre le bâtiment principal (galerie) et l'allée de circulation à 0 au lieu de 1,5 mètre.
- Identification du site concerné :
Lot numéro : 1 687 756
Zone : 85Ha
Adresse civique : 1456, rue Principale
Demande C2021.02.4.2 : Règlement de zonage numéro 529, art. 4.5, grille des spécifications 85Ha et article 4.2, tableau 1
Nature et effet : Autoriser la réduction de la :
 - Marge arrière à 5,87 mètre au lieu de 7,60 mètres;
 - Largeur du bâtiment A à 11,28 mètres au lieu de 13,75 mètres.

Considérant les restrictions sanitaires présentement en vigueur et pour une période indéterminée qui empêchent la présence de citoyens lors des séances du conseil municipal, prenez note que tout intéressé pourra se faire entendre lors de la séance du conseil à être tenue à la date et à l'heure susdites, en transmettant par écrit aux membres du conseil municipal ses représentations et ses commentaires relativement à cette demande de dérogation mineure, suivant l'un ou l'autre des modes de transmission suivants et ce, **au plus tard le mardi 16 mars 2021 à 16 h 30 :**

- **par lettre à la Municipalité à l'adresse du 1250, rue Principale, Saint-Zotique, Québec, J0P 1Z0;**
- **par courriel à l'adresse : permis@st-zotique.com;**
- **en déposant votre lettre dans la boîte postale située près de la porte d'entrée de l'hôtel de ville.**

Donné à Saint-Zotique, ce 1^{er} jour du mois de mars deux mille vingt et un.



Jean-François Messier,
secrétaire-trésorier et directeur généra

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Avis public – Dérogation mineure numéro C2021.02.4.1 et C2021.02.4.2

Je, soussigné, Jean-François Messier, secrétaire-trésorier et directeur général de la Municipalité de Saint-Zotique, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les demandes de dérogations mineures numéro C2021.02.4.1 et C2021.02.4.2 à chacun des quatre endroits désignés par le conseil municipal ainsi que sur le site web de la Municipalité, en date du 1^{er} mars 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 1^{er} jour du mois de mars deux mille vingt et un.



Jean-François Messier, secrétaire-trésorier
et directeur général